

Séverine Labat

---

Politologue, chercheur au CNRS, auteur de « La France réinventée : les nouveaux bi-nationaux franco-algériens », Paris, Publisud, 2010.

## Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés...

(Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, 1/ Arts de faire*, Gallimard)

*A l'heure où sa voisine tunisienne se débat dans les affres d'une transition démocratique encore balbutiante et grosse de périls, où son éternel adversaire marocain s'essaie timidement à une révolution copernicienne consistant à transformer une monarchie de droit divin en monarchie constitutionnelle, et où l'Égypte semble s'enliser malgré les promesses que nous laissions entrevoir les slogans de la Place Et-Tahrir, l'Algérie semble être, pour l'heure, l'oubliée des dites révolutions arabes. Comment expliquer, alors, que la pendule de l'Histoire semble s'être arrêtée aux portes d'une Algérie à l'histoire révolutionnaire jadis pourtant exemplaire ? Pour le comprendre, il est, au préalable, indispensable de rappeler que la première transition démocratique de l'histoire contemporaine du Monde arabe eut lieu précisément à Alger. Pour des raisons historiques, la temporalité algérienne semble échapper à celle d'autres sociétés arabes en cours de transition démocratique, mais il ne faut exclure ni ruse ni retournement de l'Histoire comme nous l'ont enseigné les cas tunisien et égyptien. De fait, comme y invita le syndicaliste tunisien Mohamed Masmoudi en son temps, « il ne faut*

*pas insulter l'avenir »... Parce que l'Algérie se cherche. Elle se cherche un nouveau « vouloir vivre ensemble », un projet d'avenir collectif et individuel, forte de sa jeunesse et de ses espérances. Il lui faut substituer, à la légitimité historique de ses dirigeants, une légitimité démocratique qui peine encore à advenir tant l'Histoire est elle-même devenue une sorte de rente. Ainsi, au cas où, par le biais d'un évènement déclencheur, le front social, en forte ébullition, se transformerait en une déferlante politique, ce que seule la distribution anarchique de la rente permet encore de différer, au cas où les barrières corporatistes s'effondreraient, et au cas où les querelles de leadership (attisée par le régime) se tairaient pour représenter une réelle alternative au pouvoir, il serait difficile de freiner la volonté de masses éprises de justice et de liberté et la réclamant éventuellement, à défaut d'un processus de changement pacifique, sur le registre de la violence.*

Dans pareil cas, toute la question serait de savoir qu'elle attitude adopteraient les nouvelles générations d'officiers des corps de bataille et de renseignements. Il est, à cet égard, à espérer que celles-ci se résoudront, contrairement à leur aînées, à cesser toute interférence dans le champ politique, et à se ranger du côté des revendications démocratiques et de l'indispensable édification d'un Etat de droit.

Tandis que le régime autocratique de Ben Ali exerçait un pouvoir sans partage sur la société tunisienne comme en témoignait notamment le musèlement de la presse la moins libre du monde arabe, le régime algérien est dirigé par une oligarchie caractérisée par des prises de décision obéissant à la règle du consensus. Par un jeu subtil d'équilibres à géométrie variable elle s'autorise, par ailleurs, l'existence de soupapes telles que la presse écrite dont la liberté de ton est globalement respectée.

Regroupant l'armée - singulièrement le DRS (les services militaires de renseignement) -, la présidence de la République, la haute administration, les partis politiques et associations de masse affiliés au régime, et les barons de l'économie, l'oligarchie algérienne a été ébranlée par une insurrection islamiste massive durant les années 90, mais elle n'a

Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés...

pas cédé. Fort du levier sécuritaire et de sa main mise sur une rente qui lui permet d'acheter la paix sociale, le régime, quand il n'a pas lui-même manipulé les révoltes, comme ce fut le cas en octobre 1988 – lorsque l'un de ses clans télécommanda les émeutes –, avec les conséquences que l'on sait, est fort capable d'intervenir en sous-main pour saboter les émeutes, encourager les dérives propres à les discréditer, ou de « récupérer » les rares expressions structurées politiquement en les recyclant dans le système.

## Algérie : première transition démocratique de l'histoire du Monde arabe

Ainsi, à l'heure où sa voisine tunisienne, après la fuite peu reluisante de son despote, se débat dans les affres d'une transition démocratique encore balbutiante et grosse de périls, où son éternel adversaire marocain s'essaie timidement à une révolution copernicienne consistant à transformer une monarchie de droit divin en monarchie constitutionnelle, et où l'Égypte du désormais déchu Moubarak semble s'enliser malgré les promesses que nous laissaient entrevoir les slogans de la Place Et-Tahrir, l'Algérie semble être, pour l'heure, l'oubliée des dites révolutions arabes.

Comment expliquer, alors, que la pendule de l'Histoire semble s'être arrêtée aux portes d'une Algérie à l'histoire révolutionnaire jadis pourtant exemplaire ? Pour le comprendre, il est, au préalable, indispensable de rappeler que la première transition démocratique de l'histoire contemporaine du Monde arabe eut lieu précisément à Alger.

Flash back : octobre 1988, tandis que différents clans du pouvoir étalent, depuis 1986, suite à la chute brutale du prix du pétrole, leurs différends sur la place publique pour la première fois de leur histoire, la capitale algérienne est le théâtre d'émeutes (plus ou moins suscitées par l'un des clans du pouvoir) que l'armée réprime violemment. On dénombre au moins cinq cents morts selon les associations de défense des droits de l'Homme. Le 10 octobre, le président de la République Chadli Bendjedid, annonce, à la télévision, des réformes politiques au nombre desquelles une révision de la Constitution.

La transition démocratique annoncée vient d'en haut, à la différence des récentes révoltes arabes. La Constitution de 1989 met fin au parti unique (dont l'armée se retire des instances) et ouvre la voie au multipartisme. Mais les dissensions, au sein de l'ex-parti unique, n'en font

pas moins rage. Tandis que les conservateurs du FLN demeurent indéfectiblement attachés à l'option socialiste, ceux que l'on nomme les « réformateurs » (avec à leur tête Mouloud Hamrouche, ex-secrétaire général de la présidence, devenu Premier ministre) entendent faire passer l'Algérie d'une économie dirigée à une économie de marché.

Apprenti sorcier, Mouloud Hamrouche, afin de diluer ses adversaires du FLN dans un champ politique dominé par un parti islamiste qu'il croit pouvoir contrôler, donne, en contravention avec l'article de la constitution sur les partis politiques (qui interdit toute formation se réclamant de la religion) son agrément au FIS. La boîte de Pandore est ouverte.

En l'espace de trois ans, le parti islamiste, mouvement éruptif de masse, parvient à rassembler plusieurs millions de sympathisants qu'il déverse régulièrement dans les rues de la capitale algérienne (à l'occasion de la première guerre du Golfe, mais aussi lors de la grève insurrectionnelle décrétée par le parti en juin 1991), remporte les élections municipales de mai 1990, puis le premier tour des législatives de décembre 1991. Les islamistes font régner un climat de terreur dans le pays. Et, tandis que sa direction politique proteste de son respect des procédures institutionnelles, certains de ses affidés commencent, dans les maquis, à fourbir leurs armes dans l'espoir de mener le djihad contre l'Etat « impie » et contre ceux qu'ils déclarent être ses complices, au premier rang desquels les militants démocrates.

Ces trois années de bouillonnement et de violence à peine contenue voient tout de même fleurir nombre de journaux qui font de la presse algérienne la plus libre du monde arabe. Elle le reste encore aujourd'hui, à l'heure où, en Tunisie comme en Egypte, celle-ci fait ses premiers pas. Ainsi, et paradoxalement, tandis que les islamistes tentent, avec un certain succès, de faire régner un ordre moral totalitaire à travers le territoire algérien, la télévision s'ouvre à des débats jusque là inconcevables. Pour paraphraser le sociologue Michel de Certeau à propos de Mai 68, en Algérie, entre 1989 et 1992, « *on prend la parole comme on a pris la Bastille* ».

Mais les islamistes, à qui les autorités laissent toute latitude, « *j'ai besoin du FIS* » confie à qui veut l'entendre Mouloud Hamrouche, se font de plus en plus menaçants et réclament toujours davantage de pouvoir, notamment la présidence de la République. Un nouveau premier ministre, Sid Ahmed Ghazali, est nommé en juin 1991 après que, constatant l'échec de leur grève générale qui ne leur a pas permis de paralyser la production énergétique (notamment grâce à la résistance du secrétaire général de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda, assassiné

Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés...

quelques années plus tard par le GIA), les dirigeants du FIS aient appelé leurs sympathisants à occuper nuit et jour les places de la capitale. L'armée met un terme à ces campements sauvages et les autorités politiques, tout en décrétant l'état d'urgence, promettent des élections législatives dites « *libres, propres et honnêtes* ».

27 novembre 1991, alors que la direction du parti islamiste se prépare aux élections en rangs serrés, un commando islamiste attaque un poste militaire à Guemmar. Une dizaine de jeunes appelés sont exécutés et mutilés effroyablement. L'armée, qui, depuis 1990, tente d'alerter le Président Chadli Bendjedid sur les dangers qu'encourt le pays, n'est plus prête à demeurer inerte.

26 décembre 1991, en un ras de marée, le FIS remporte le premier tour des élections législatives. Les projections pour le deuxième tour indiquent que le FIS disposera d'une majorité suffisante pour modifier la Constitution et lui substituer les principes de la chari'a. Ses dirigeants menacent. Lounis Belkacem, alias Mohamed Saïd, membre du « Majlis Echoura » du FIS, qui rejoindra les rangs du GIA, déclare sur France Inter que « *les Algériens doivent se préparer à modifier leurs habitudes alimentaires et vestimentaires* ».

Focalisant leur hostilité sur l'élite démocrate, notamment franco-ophone, ils vont jusqu'à envisager d'importer deux millions de cadres du Soudan. Contrairement à une idée communément admise, « roi fainéant », le président Chadli n'est pas déposé mais, face au désastre, est poussé à la démission. Il en fait l'annonce le 11 janvier 1992. Deux militaires et deux civils sont chargés de l'habillage constitutionnel de sa succession<sup>1</sup> et de rappeler, de son exil au Maroc, Mohammed Boudiaf, co-fondateur et premier coordinateur du FLN qui a déclenché l'insurrection du 1<sup>er</sup> novembre 1954.

Le FIS est dissout. Après trois ans d'existence légale, l'islamisme verse dans la lutte armée et l'Algérie sombre dans la guerre. Policiers, militaires, imams opposés au djihad, militants politiques et syndicalistes, journalistes, et intellectuels sont alors assassinés en nombre. La litanie des victimes scande, chaque matin, la une des journaux. Mohammed Boudiaf est assassiné le 29 juin 1992 sans que l'on sache avec certitude qui sont les véritables commanditaires de son meurtre.

En 1994, la population, jusque là attentiste, par peur ou par complicité, change de camp. L'une des principales raisons de ce basculement ? Le GIA s'en prend aux femmes – « honneur de la tribu » – mais surtout interdit aux Algériens d'envoyer leurs enfants à l'école. Réminiscence de l'époque coloniale où l'école était réservée à une infime élite, héri-

tage du mouvement national qui promet l'école pour tous, idéologie développementaliste de l'indépendance qui fit de l'école un ascenseur social ? La population brave l'interdit, et chaque matin, au prix de leur vie, les parents conduisent leurs enfants pour qu'il leur soit dispensé un savoir en lequel ils ont encore foi. Lors des élections présidentielles de novembre 1995, elle défie l'interdiction faite par le GIA de se rendre aux urnes au motif que le vote serait « kufur » (impie) et que son accomplissement est passible de la peine de mort

1996, dans sa folie meurtrière, le GIA émet une « fatwa » déclarant le peuple algérien – hommes, femmes, enfants, vieillards – « kafir », autrement dit impie. Pour punir les populations qui ne lui sont plus acquies, durant l'été et l'automne 1997, il se rend coupable de massacres de masse insoutenables, tandis que l' AIS (Armée Islamique du Salut), la branche armée de l'ex-FIS, a négocié sa reddition avec le DRS. En 1999, Abdelaziz Bouteflika est désigné par l'armée à la tête de l'Etat à la faveur d'une élection dont il est le candidat unique - après le retrait de tous ses concurrents à quelques jours du scrutin -, pour appliquer la politique dite de « Concorde civile » visant à obtenir la reddition des insurgés du GIA. Il y parvient peu ou prou. En échange de ce qu'il faut bien appeler une amnistie générale, nombre de djihadistes descendent des maquis tandis que les manifestations des familles de disparus et de victimes du terrorisme sont dûment réprimées.

Ce défaut de justice transitionnelle, qui interdit de distinguer clairement les victimes des bourreaux (souvent gratifiés d'entreprises et autres commerces en échange de la cessation de leurs activités criminelles) donne, rétrospectivement, une certaine légitimité à leur lutte armée. Le lien social s'en trouve recomposé sur un mode violent. Les conduites à risque connaissent une hausse exponentielle : consommation de stupéfiants, violence routière, taux de suicide, violence faite aux femmes, prostitution (dans certains quartiers, comme au temps de la colonisation, des habitants apposent sur leur habitat un panneau indiquant : « maison honnête »), kidnappings, immolations (une soixantaine depuis le début de l'année 2011, dont une minorité ont coûté la vie à leurs auteurs), en sont les principaux traits.

Il est, par ailleurs, à noter, que le régionalisme, qui a jalonné toute l'histoire de l'Algérie, tend à prendre des proportions de plus en plus visibles, qui voient certaines régions (singulièrement la Kabylie depuis le « printemps noir » de 2001) revendiquer une identité propre, facteur tendant à accentuer le délitement du lien national observable depuis plusieurs décennies<sup>2</sup>.

Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés...

Mais deux autres phénomènes doivent, pour comprendre la situation actuelle, appeler l'attention. Sur fonds d'un profond délitement du lien national, la « harga » (du mot « harqa », brûler), qui consiste à brûler ses papiers et à embarquer, au risque de sa vie, sur des bateaux de fortune pour rejoindre les côtes européennes, prend des proportions telles que le gouvernement algérien vote une loi qui la criminalise. Malgré tout, les candidats à la « harga » savent faire preuve d'une réelle inventivité. Ainsi sont-ils nombreux à avoir saisi l'intérêt que pouvaient représenter les dispositifs d'aide à l'emploi en faveur de la jeunesse. Les récentes révélations concernant l'ANSEJ (l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes) sont à cet égard édifiantes. Destinée à favoriser le micro-crédit, l'Agence fait l'objet, depuis sa création en 1996, de détournements massifs de la part de jeunes qui sollicitent un crédit fictif, souvent au motif de s'offrir une fourgonnette, qui, une fois perçu, sert à payer un « passeur » leur promettant une « vie meilleure », slogan du 6<sup>e</sup> congrès du FLN de 1980, auquel l'humour populaire répondait déjà par un : « oui mais Ailleurs » ... Depuis les émeutes de janvier 2011, le montant des crédits sans intérêt a été revu à la hausse, atteignant les 10 millions de dinars (97 000 euros), chiffre à mettre en relation avec le SMIG dont le montant est de 15 000 dinars (140 euros)... Depuis sa création en 1996, l'ANSEJ a ainsi distribué quelques 23 milliards d'euros dont la plupart ne seront jamais remboursés sans compter les milliards qui ont été détournés par des clans mafieux ; corruption (la « *tchîpa* » en dialecte algérien) qui fait la une des journaux algériens et occupent les conversations depuis des années. Et le Premier Ministre Ahmed Ouyahia, lors de l'émission « *Hiwar Essaâ* » du 15 juin 2011, de sortir de sa réserve en un langage étonnamment fleuri et de déclarer : « *L'Algérie, permettez-moi l'expression, est devenue un grand cabaret national* » ou bien encore : « *Les Algériens sont méfiants entre eux, deux voisins qui habitaient dans des F2, l'un y reste, l'autre acquiert en trois ans une villa R+4 !* » (un Rez de chaussé plus quatre étages)...

A l'autre bout de l'échelle sociale, les élites quittent également le pays et, posture naguère taboue mais désormais assumée, adoptent la nationalité française, cinquante ans seulement après une guerre d'indépendance sanglante, sanctionnée par la formation d'une nationalité algérienne désormais transgressée. Au cours des années 1990, pas moins de 300 000 cadres font ainsi défaut à l'université, aux hôpitaux et à l'économie algérienne.

Dans le même temps, et bien avant les révoltes arabes, l'expression du mécontentement se décline sur le mode de l'émeute. L'année 2010 n'en compte pas moins de 11 000 ... Les attributions de logement, les coupures d'électricité, les hausses de prix, la pause tardive d'un ralentisseur devant une école, sont autant de motifs au déclenchement d'émeutes dont les observateurs peinent à leur donner une signification politique. Et pourtant ...

## Un front social qui peine à se transformer en front politique

En janvier 2011, alors que Tunis se couvre de pancartes aux slogans ouvertement politiques et réclamant le départ de « Zaba » (Ben Ali), les quartiers populaires de la Casbah et de Bab El Oued à Alger entrent en ébullition au motif de la hausse des prix de l'huile et du sucre. Des émeutes, rassemblant les jeunes désœuvrés (on les appelle les « hittistes » de l'arabe « hette », le mur, autrement dit les « ceux qui tiennent les murs »), le plus souvent dépourvus de diplômes, font irruption dans les quartiers chics de la capitale. Ils cassent les vitrines des magasins dont ils ne peuvent s'acheter la marchandise (le plus souvent des « marques ») et offrent le spectacle d'un déchaînement qui fait peur au « bourgeois ». Cinq émeutiers trouvent la mort. Nul slogan, nulle dimension politique ne sont pourtant détectés par les observateurs, a fortiori par le pouvoir, qui ne voient en eux que des « casseurs » nihilistes alors même que l'ensemble de la population algérienne perçoit le régime comme foncièrement injuste. Le gouvernement intervient pour réduire le prix de ces denrées de première nécessité et la « récréation » est, concernant ces jeunes des quartiers populaires, restée jusqu'ici sans lendemain. Mais qu'on ne s'y trompe pas. L'idéologie populaire implicite exprime, sans forcément le formuler suivant les canons de l'expression politique convenue, son aspiration à la dignité et à la justice, et son profond désaveu à l'égard de dirigeants dont elle dénonce de plus en plus bruyamment les affaires de corruption qui frappent certains d'entre eux, et la dilapidation des deniers publics qui caractérise le mode de gouvernance du pays, a fortiori lorsque la population compare ses conditions de vie au regard des chiffres pharaoniques des ressources dont dispose l'Etat. De fait, si ces jeunes n'ont pas exprimé cette rancœur à travers les canons du répertoire politique classique, c'est suivant le registre sémantique de la « hogra » (le mépris), de la



Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés...

« malvie » et du « dégoûtage » que se décline le malaise d'une jeunesse qui représente 70 % de la population algérienne.

Depuis lors, les jeunes de ces quartiers ne se sont pas manifestés. Ou si, dans les enceintes footballistiques, qui sont le théâtre de déchaînements où fleurissent slogans et hymnes politiques : « *Bouteflika, le peuple est en train de mourir, il n'y a que lui qui ne veut pas mourir, mais ça finira mal pour lui, nous allons nous retourner contre vous* », « *L'Etat coule, Ouyahia nous a roulé, c'est bientôt les élections, Bouteflika le déchet* », sont autant de manières d'exprimer un mécontentement qui ne se traduit pourtant pas par des manifestations de rues de l'ampleur de celles qu'ont connues Le Caire et Tunis.

L'Algérie est-elle, dès lors, condamnée, après avoir été la pionnière des transitions démocratiques arabes, à continuer de vivre sous le joug d'un président autoritaire affaibli par la maladie et d'une oligarchie tentaculaire qui vit de la redistribution de la manne pétrolière ? Voire. Au mois de mars 2011, pas moins de 450 manifestations se sont égaillées dans les rues algériennes, principalement dans celles de la capitale. Il n'est pas un jour sans qu'une route ne soit bloquée par des manifestants, sans qu'un sit-in ne s'organise aux abords d'un ministère ou de la présidence, sans qu'une marche ne se mette en route, sans qu'une grève ne soit décrétée. De juillet 2010 à juillet 2011, la Police a effectué pas moins de 9009 opérations de maintien de l'ordre, tandis qu'elle use, désormais, d'un système de visualisation par image des manifestations.

Et pourtant, ça ne « prend » pas. Ou, à tout le moins, pas encore ... Et ce, d'autant plus, qu'informé par les précédents tunisien et égyptien, le régime s'interdit de réprimer violemment ces manifestations, allant jusqu'à désarmer les forces de l'ordre qui les encadrent.

Plusieurs pistes peuvent être aussi invoquées pour expliquer les raisons de « l'exception algérienne ». La première, et la plus ancienne, réside dans la culture d'assistance dont est pétrie la société depuis les années Boumediène. Celui-ci, en un pacte tacite, autorisé par la nature rentière de l'économie, offrit aux Algériens, sans contrepartie en termes d'effort de travail, de leur assurer un certain bien-être économique et social (les fameux « acquis de la révolution ») en échange de leur renonciation à tout droit politique. Nourris au mythe du « seul héros le Peuple » et du « million et demi de martyrs », les Algériens, dans leur grande majorité, s'en remettent ainsi en permanence aux mannes de l'Etat autoritaire avec lequel ils entretiennent des relations ambiguës et conflictuelles consistant à lui quémander des ressources

considérées comme allant de soi tout en lui contestant sa légitimité, ou à lui adresser des doléances tout en se refusant à participer, par l'impôt ou le travail, à l'œuvre de construction nationale. Il n'est, à cet égard, guère surprenant que les entrepreneurs algériens portent leur préférence sur la main d'œuvre étrangère, singulièrement chinoise, davantage que sur la main d'œuvre locale. Une plaisanterie circulant à Alger illustre avec éloquence cet état de fait : « *Un ouvrier chinois peine sur son échafaudage tandis que son second, un Algérien, le contemple. L'ouvrier chinois fait une chute et se relève aussitôt, se contentant d'épousseter son bleu de travail avant de grimper à nouveau sur son plan de travail et de se remettre à la tâche. L'ouvrier algérien demande alors à voir d'urgence un médecin auquel il demande un arrêt de travail au motif qu'il a été traumatisé par la chute du Chinois* »...

Cet asservissement des consciences à la vie dure qui voit, depuis des mois, les différents corps sociaux du secteur public manifester pour revendiquer des droits catégoriels et participer à leur tour à la dilapidation de la rente. Le régime a tôt fait de les satisfaire par une dange-reuse « politique du chéquier » que lui permettent les revenus de la rente et des réserves de change d'un montant actuel de l'ordre de 165 milliards de dollars, au risque de voir se multiplier les revendications, mais surtout de provoquer de nouvelles tensions inflationnistes lourdes de conséquences pour un pouvoir d'achat déjà maigre (70 % de la population perçoit moins de 200 euros net par mois). Ainsi, le déficit budgétaire induit par les mesures destinées à satisfaire les revendications salariales s'élève-t-il à 33,9 % du PIB, soit environ 46,93 milliards d'euros, selon le budget 2011 amendé, soumis au parlement le 5 juin 2011 par le ministre des Finances Karim Djoudi. Ce déficit a fortement été creusé sous l'effet de la dépense publique, évaluée à 82,75 milliards d'euros. La loi de finance complémentaire pour l'exercice 2011 prévoit ainsi une augmentation de 25 % des dépenses publiques, avec plus de 23,8 milliards de dollars supplémentaires. Ces dépenses interviennent sans contrepartie productive, et le taux de croissance de l'économie algérienne (3,5 % en 2011) ne reposant que sur les fluctuations du prix du pétrole (les hydrocarbures représentent 77 % des recettes fiscales et 97 % des exportations), est en butte au moindre infléchissement de celles-ci. De fait, l'Algérie produit peu et importe beaucoup (le nombre des entreprises exportatrices, hors hydrocarbures, est passé de 280 dans les années 80 à seulement 40 en 2010). En témoigne la facture des importations qui est passée de 12 milliards de dollars en 1999 à 46 milliards de dollars en 2011, dont 6 milliards pour les seuls produits

Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés...

alimentaires. Il convient, à cet égard, de signaler qu'en Algérie, 75 % de la ration alimentaire annuelle d'un algérien est importée.

La paix sociale a donc un coût : les autorités algériennes ont annoncé avoir consacré 23,8 milliards de dollars dans le cadre de la loi de finance complémentaire de 2011 pour financer divers programmes sociaux, diverses subventions aux produits de première nécessité, et augmentations de salaires. A titre d'exemple, les douaniers ont récemment obtenu une augmentation de salaire de 72 % avec effet rétroactif à partir de 2008. Médecins, infirmiers, enseignants, travailleurs de la Sonatrach et de la Sonelgaz, patriotes, gardes communaux, policiers radiés, chômeurs (le taux de chômage, estimé officiellement aux environs de 10 %, serait en réalité supérieur à 20 %), la litanie des manifestations ressemble à un inventaire à la Prévert. Ce type de revendication, quasi quotidien interdit, pour l'heure, tout passage au politique. Même les non-voyants ont manifesté, qui sont repartis avec leur chèque sans demander leur reste.

De fait, une fois leurs revendications contentées, les manifestants retournent à leurs affaires sans se préoccuper davantage de l'avenir du pays. Si à la rente, dont on s'attend au tarissement (selon certaines estimations, l'Algérie n'aura plus de pétrole à exporter d'ici vingt-cinq ans ; il restera le gaz, mais les tendances du marché mondial, avec l'exploitation des gaz de schiste, laissent clairement présager que les recettes gazières déclineraient à leur tour) ne se substitue pas un appareil économique et industriel privé pourvoyeur d'emplois, notamment qualifiés, l'Algérie risque de connaître des lendemains douloureux. Pire, afin d'éteindre toute contestation dans les quartiers populaires, l'Etat a renoncé à lutter contre un commerce informel, le « *trabendo* », qui représenterait 40 % de l'activité économique et gangrène l'économie. Ainsi, selon le directeur général des Douanes, 60 % des importations nationales sont constituées de produits de contrefaçon. Plus, en juin 2011, les deux chambres parlementaires ont adopté un amendement autorisant l'importation de la friperie (appelés « El pala », ces baluchons de vêtements et de chaussures usagés sont importés par tonnes d'Europe, du Moyen-Orient, d'Asie et d'Amérique et rapporteraient quelques 13 milliards de dollars par an), pourtant prohibée depuis 2009, provoquant ainsi l'ire des industriels du textile, déjà éprouvés par la concurrence chinoise, qui raillent les « barons du chiffonne »... Ainsi, alors que le pouvoir contrôle la redistribution de la rente, le marché, le plus souvent informel, la transforme-t-il à son gré, les grossistes se dispensant souvent, au surplus, de tenir des registres de commerce ...

Les étudiants, quant à eux, qui se sont dotés d'une coordination autonome, avaient, le 12 avril, par l'ampleur de leurs effectifs (7 000 manifestants alors que les autres manifestations ne mobilisent que quelques centaines d'acteurs), laissé espérer qu'un degré supplémentaire avait été franchi. Manifestant contre un décret par ailleurs déjà abrogé, les observateurs s'attendaient à ce qu'ils soient enfin porteurs de revendications plus politiques. Il n'en n'est rien, du moins pour l'instant. Et leur marche du 2 mai, accompagnée de tracts mentionnant le caractère exclusivement socio-pédagogique de leur action et rappelant le caractère apolitique de leur démarche, n'a rassemblé que quelques centaines d'individus. Le 18 mai, la Coordination autonome étudiante a, afin d'éviter une « année blanche », finalement décidé de geler ses activités pour permettre aux étudiants de passer leurs examens. C'est pourtant d'eux, composés, comme en Tunisie et en Egypte, de nombre de diplômés-chômeurs, que l'Algérie attend le plus.

Pourquoi ne parviennent-ils pas à faire jonction avec les revendications politiques ? L'une des raisons communément invoquées réside dans le fait que cette génération a grandi durant les années de terreur islamiste. Tout comme la plupart des acteurs sociaux, ils observent, en un sentiment mêlé d'intérêt, de scepticisme, et de distance critique, les soulèvements qui ont agité certains pays arabes, instruits qu'ils sont qu'un « printemps arabe » ne débouche pas forcément sur une vie démocratique. Ce sentiment, l'éditorialiste du « Quotidien d'Oran », Kamel Daoud, le résume par une formule limpide : « *Les Algériens veulent du mieux mais pas au prix du pire* ». Au surplus, la jeunesse manifeste une défiance généralisée à l'égard du politique, et singulièrement à l'égard des leaders politiques. Cette défiance a, entre autres, pour cible la CNDC (Coordination Nationale pour la Démocratie et le Changement, laquelle s'est déjà scindée en deux groupes rivaux). Celle-ci a vu le jour dans le sillage des révoltes tunisienne et égyptienne à l'initiative, entre autres, de Saïd Sadi, leader du RCD depuis 1989 (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie). Celui-ci avait été à la pointe du combat pour l'annulation des élections remportées par le FIS en décembre 1991. Elu député, il siège au sein d'une Assemblée Nationale élue à la faveur d'élections réputées truquées (il a récemment suspendu sa participation à l'Assemblée puis aux travaux des commissions parlementaires sans pour autant en démissionner) et ne jouit pas, tant s'en faut, d'une légitimité d'opposant. Au surplus, les luttes fratricides qui l'ont opposé à son ex-mentor, Hocine Aït Ahmed (leader historique du FLN, et chef du FFS depuis 1963 – Front des Forces Socialistes – qui s'était

Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés...

opposé à l'arrêt du processus électoral), se poursuivent aujourd'hui encore, dont les jeunes ne se sentent pas concernés, quand ils ne les comprennent pas purement et simplement. La CNDC a suspendu temporairement ses marches le 23 juin 2011. Le fossé est ainsi frappant, qui sépare la société réelle des leaders traditionnels de l'opposition, divisés et davantage préoccupés par leurs querelles intestines que par la volonté de constituer un front commun contestataire. Il conviendrait d'expliquer en quoi ce fossé plonge ses racines dans la singulière histoire coloniale et dans la guerre d'indépendance algériennes, mais aussi dans la nature autoritaire de l'Etat algérien indépendant. Il explique, pour une large part, le défaut d'encadrement et d'organisation d'une société civile qui, à la différence des sociétés civiles tunisiennes et marocaines, pour ne retenir que celles-là, est incapable de peser sur le cours de la destinée de l'Algérie. Ceci s'explique, pour une large part, par le désengagement de l'élite intellectuelle et, par là, par la rareté des leaders susceptibles d'animer un mouvement associatif s'érigeant en contre-pouvoir<sup>3</sup>.

Les jeunes manifestent aussi une défiance certaine à l'égard des leaders islamistes (Ali Belhadj fut accueilli à coup de pierres lorsqu'il pointa le bout de son nez à Bab El Oued lors des émeutes juvéniles de janvier). Mais, si l'islamisme ne recueille plus les suffrages à Alger, l'inflation des signes extérieurs de religiosité (voiles, qamis, barbes) trahit une poursuite de la réislamisation de la société à laquelle Abdelaziz Bouteflika n'est pas étranger (tant ses trois mandats ont été marqués du sceau de l'instrumentalisation politique de l'islam) et dont les « salafistes » font leur miel. A l'inverse, des signes de modes de vie plus libéraux, qui avaient disparu durant les années de terreur, refont timidement leur apparition.

Refusant, par ailleurs, tout contact avec les nombreuses initiatives politiques qui se font jour ces derniers mois (et émanant le plus souvent d'acteurs de la guerre de libération, âgés, et déconnectés de leurs préoccupations), les jeunes diplômés se méfient également des syndicats. Au premier rangs de ceux-ci, figure l'historique UGTA (Union Générale des Travailleurs Algériens), simple courroie de transmission du pouvoir. Mais leur suspicion concerne également les autres centrales syndicales dites autonomes, dont ils estiment qu'elles sont manipulées par des clans du pouvoir et qu'ils qualifient de « khorti », autrement dit, « bidon ».

Il faut, à cet égard, signaler que l'une des pratiques du régime, concernant la gestion des partis ou groupes d'opposition, consiste,

lorsque l'un d'entre eux vient à apparaître, à en susciter un nouveau, clone appelé à engendrer divisions et suspicions (au Maroc, où la monarchie est également coutumière du fait, la population les appelle avec humour « les partis cocotte-minute »).

Mais, additionnées, ces contestations n'ont-elles pas, au fond, une signification politique qui peine à se formuler ? On peut en faire l'hypothèse tant les secteurs en ébullition signalent l'échec du pouvoir dans des domaines, au premier rang desquels l'école (réputée fabriquer des « analphabètes bilingues ») et l'université, investis par le projet développementaliste de l'Etat algérien indépendant, et désormais positivement sinistrés comme le martela Mohamed Boudiaf durant ses quelques mois à la tête de l'Etat. Aussi, n'est-il guère surprenant que, dans le dernier classement mondial établi par l'INSEAD<sup>4</sup>, et relatif au calcul du « global innovation index » – indicateur fondamental mesurant les capacités d'innovation dont dispose et que met en oeuvre une société dans une économie basée sur l'innovation – l'Algérie soit classée au cent vingt-cinquième rang sur cent vingt cinq pays étudiés.

## Des réformes politiques émanant d'un Etat discrédité

Du côté du régime, face à la multiplication des contestations (qui l'ont conduit à lever « l'Etat d'urgence » en vigueur depuis 1992), et en raison de la pression internationale due aux révoltes arabes, le président Bouteflika, après des mois de silence (il est coutumier du fait), a, le 15 avril 2011, pris la parole au cours d'une désastreuse allocution télévisée. Peinant à tourner les pages de son discours, ne levant pas une fois le regard vers la caméra, s'y étant manifestement pris à plusieurs reprises (des coupes visibles en attestent), le président, visiblement affaibli par la maladie, a annoncé des réformes institutionnelles (dont une réforme de la Constitution et de la loi sur les partis) qui n'ont pas convaincu sauf sur un point : l'ère de sa succession est clairement ouverte et celle-ci ne se conçoit, pour les tenants du régime, que dans l'optique de la perpétuation du système en place.

Venant une fois encore du pouvoir, sans concertation avec la société civile, les réformes (qui reviennent à une tentative, de la part du pouvoir, de s'auto-réformer) sont interprétées par la population comme une manière de gagner du temps afin d'assurer la survie d'un régime qui n'en finit pas d'agonir, et auquel ses protagonistes donnent le sentiment qu'ils s'y accrocheront jusqu'au bout.

Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés...

Cette défiance est, en outre, renforcée par la nomination, pour mener les réformes, d'Abdelkader Bensalah, membre fondateur du RND (le parti du Premier Ministre Ahmed Ouyahia) et président du Conseil de la nation (le sénat), du Général à la retraite Mohamed Touati (alias « El Mokh », le cerveau), et de Mohamed Ali Boughazi (d'obédience islamiste), tous deux conseillers à la présidence de la République. En 1994, ces personnalités avaient été désignées par l'armée pour mener le dialogue avec les partis politiques légaux. Autant dire que l'Etat algérien tente d'initier un changement avec des interlocuteurs de l'opposition qu'il a lui-même contribué à discréditer, et fait mine de consacrer l'existence d'un champ politique tout en se refusant à une quelconque alternance.

Aussi bien les partis de l'opposition légale, déjà dépourvus de légitimité, (volontiers qualifiés par la population de « khoubzistes » uniquement pré-occupés par le « koursi ») ont-ils décliné l'offre de participer aux commissions destinées à mettre en place ces réformes censées intervenir avant les élections municipales et législatives du printemps 2012, date symbolique s'il en est, puisqu'elles coïncideront, à quelques semaines près, avec la célébration du cinquantenaire de l'indépendance algérienne.

Ainsi seuls les partis de l'Alliance présidentielle (le FLN d'Abdelaziz Belkhadem, le MSP de Bouguera Soltani – ex-Hamas, parti islamiste conservateur – et le RND du premier ministre Ahmed Ouyahia) participeront à ces réformes de façade. Cet attelage, on peut le craindre, aura du mal à débloquer la situation de paralysie dans laquelle se trouvent le régime et le pays depuis l'arrivée du président Bouteflika en 1999. En témoigne la réforme constitutionnelle de 2008 destinée à assurer à Abdelaziz Bouteflika la possibilité de briguer autant de mandats qu'il le voudra malgré la maladie qui l'affecte. Il est à cet égard curieux de constater que c'est un général, l'ex-président Liamine Zeroual, qui avait limité le nombre de mandats présidentiels à deux, tandis que c'est un civil, Abdelaziz Bouteflika, qui a fait supprimer cette limitation. Il en résulte, de fait, un blocage institutionnel et politique comme l'Algérie en a rarement connu. D'aucuns, soulignent, avec lucidité, que ce ne sont nullement de nouveaux textes de lois (souvent peu, pas ou mal appliqués) qui seraient susceptibles de remettre en mouvement l'Etat, mais un changement radical dans la praxis du pouvoir.

Aussi, face aux critiques exprimées par les leaders de l'opposition à l'égard de la commission Bensalah, et tandis que celui-ci avait annoncé que les consultations étaient closes (près de 200 participants, issus de la classe politique, de la société civile et des personnalités nationales ont

été entendues), et qu'il ne lui restait qu'à rédiger son rapport, le président Bouteflika a-t-il, en juillet 2011, invité les personnalités politiques qui n'avaient pas pris part aux réflexions sur les projets de réformes, à transmettre à leur tour leurs doléances, sans toutefois préciser sous quelle forme.

Quant aux partis de « l'Alliance présidentielle », qui faisaient quasiment office de « parti unique » au service de la Présidence, maintenant que l'ère de la succession est ouverte, ils divergent quant à la nature du régime censé émerger des réformes institutionnelles. Tandis que le Premier ministre Ahmed Ouyahia, « favori » de certains clans du pouvoir, milite pour un régime présidentiel, et que le FLN se perd dans des attermolements peu lisibles, les islamistes du MSP, conscients qu'ils ne comptent pas un « grand homme » dans leurs rangs, se déclarent, quant à eux, en faveur d'un régime parlementaire seul à même, à leurs yeux, de leur garantir une éventuelle conquête du pouvoir.

Encore à l'initiative du pouvoir, des assises de la société civile ont été organisées au Club des Pins du 14 au 16 juin 2011 sous la tutelle du CNES (Conseil national économique et social) et présentées comme « *une des déclinaisons de ce Printemps arabe, à vivre à ciel ouvert, pour aboutir à une démocratie participative* », selon les termes de son président Mohamed Seghir Babes. Incrédules, en raison des personnalités invitées à s'y exprimer (essentiellement des représentants d'organisations pro-gouvernementales), les Algériens n'en finissent pas de moquer le « printemps arabe » virtuel du Président Bouteflika.

A ce blocage institutionnel, à cette mauvaise gouvernance publique (caractérisée par le populisme et le patrimonialisme d'Etat), à ce front social en ébullition qui ne parvient pas à se transformer en force politique, il convient, pour finir, d'ajouter la donne sécuritaire qui préoccupe bien autrement les autorités algériennes. L'ex-GIA, dont une scission a, en 1998, donné naissance au GSPC (Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat), lequel a prêté allégeance à Al-Qaïda en 2007, sévit encore dans deux régions. En Kabylie, où l'Emir d'AQMI, Abdelmalek Droukdel, commet régulièrement des attentats, avec une certaine recrudescence ces dernières semaines. Au Sahel, où Mokhtar Ben Mokhtar terroriste mafieux encore appelé « Monsieur Marlboro », mais surtout son lieutenant, Abou Zeid, détient les otages français enlevés à Arlit. Cette région focalise l'attention, non seulement de l'Algérie (désormais en première ligne depuis la guerre en Libye), mais aussi des Français (cible privilégiée) et des Etats-Unis dont les représentants multiplient les visites à Alger.



Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés...

Les autorités algériennes, au premier rang desquelles l'armée, sont en effet sur le qui-vive, qui craignent, ce qui semble de plus en plus avéré, que le chaos libyen ne permette à l'AQMI de se pourvoir en armes auprès des belligérants. Les djihadistes se seraient procuré des missiles anti-aériens, ce qui expliquerait le refus d'Alger de reconnaître le CNT, et son soudain empressement à ouvrir sa manne à Bamako, réputé être le maillon faible de l'Etat-Major que l'armée algérienne a constitué avec les autres pays du Sahel. Il convient, à cet égard, de rappeler que l'Algérie dispose de mille kilomètres de frontières avec la Libye, de cinq mille kilomètres de frontières avec les pays du Sahel, qu'une armée composée seulement d'environ 200 000 hommes doit tenter de contrôler. Aussi bien, par un arrêté interministériel publié dans le Journal Officiel du 5 juin 2011, a-t-il été décidé que les autres corps des services de sécurité, la gendarmerie nationale et la police seraient placés sous l'autorité de l'Armée Nationale Populaire aux fins de lutter contre « le terrorisme et la subversion ». En outre, l'armée algérienne a récemment accru ses dépenses en armement (auprès de la Russie – dont le marché algérien représente 13 % des ventes d'armes - et de l'Allemagne, auprès de laquelle elle a passé un contrat d'un montant de 14 milliards de dollars), faisant de l'Algérie le huitième acheteur d'équipements militaires à l'échelle mondiale, et le premier à l'échelle du continent africain. Ainsi, les dépenses militaires continuent-elles de représenter la plus grande part du budget de l'État (6 milliards d'euros en 2011), à l'heure où le pays a plus que jamais besoin d'hôpitaux, de logements, d'écoles, d'universités et d'entreprises pourvoyeuses d'emplois ...

A cet égard, tandis que les autorités politiques françaises observaient, pour des raisons notamment historiques, une attitude réservée vis-à-vis d'Alger (alors même que, quant à elles, la coopération entre les services anti-terroristes des deux pays affichait des résultats probants), on constate ces derniers temps, un certain infléchissement, notamment depuis la visite en Algérie, le 16 juin 2011, du ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé. Celle-ci était certes destinée à renforcer la coopération économique entre les deux pays (la France est le premier partenaire commercial de l'Algérie), elle était aussi guidée par des arrière-pensées électorales (le défilé à Alger de candidats potentiels à l'élection présidentielle française de 2012 en témoigne), mais elle était également commandée par le souci de la France de ne pas voir l'AQMI étendre son influence à des ex-pays colonisés faisant partie d'une manière de « chasse-gardée » de Paris. De leur côté les

Américains, en butte à la concurrence de la Chine dans la région, ont, depuis plus longtemps, accordé un « certificat de bonne conduite » à Alger pour mener ses réformes politiques comme elle l'entend, pourvu qu'elle remplisse son rôle de puissance régulatrice régionale du terrorisme et qu'elle sécurise l'accès aux hydrocarbures et autres matières premières ; les relations algéro-américaines en matière de lutte anti-terroriste datant, elles, des lendemains des attentats du 11 septembre 2001. Le rôle ainsi dévolu à Alger (qui, dans les années 90, alors que les forces de sécurité menaient seules la lutte anti-terroriste, est devenue, depuis lors, le modèle en la matière) devrait intéresser Paris, dans la mesure où, en plus d'être une puissance régulatrice du terrorisme, l'Algérie est également appelée à réguler l'immigration clandestine dont la croissance suivra mécaniquement l'explosion démographique annoncée de pays comme le Niger, sans oublier, dans un avenir pas si lointain, l'arrivée probable de réfugiés climatiques.

Ainsi, l'Algérie abritera-t-elle, les 7 et 8 septembre 2011, une conférence internationale sur la lutte contre le terrorisme et le crime organisé dans les pays du Sahel. Outre l'Algérie, le Mali, le Niger, et la Mauritanie (membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint, Cemoc, qui rejette toute ingérence étrangère au motif de la lutte anti-terroriste dans la région subsaharienne), seront présents les pays membres du Conseil de sécurité et des représentants de l'Union européenne, du Centre international de lutte antiterroriste, du Centre de Genève de lutte contre le trafic de drogue, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, et de la Banque islamique de développement.

Mais si ce tableau peut paraître des plus sombres, et que la temporalité algérienne semble échapper à celle d'autres sociétés arabes en cours de transition démocratique, il ne faut exclure ni ruse ni retournement de l'Histoire comme nous l'ont enseigné les cas tunisien et égyptien. De fait, comme y invita le syndicaliste tunisien Mohamed Masmoudi en son temps, « il ne faut pas insulter l'avenir » ... Parce que l'Algérie se cherche. Elle se cherche un nouveau « vouloir vivre ensemble », un projet d'avenir collectif et individuel, forte de sa jeunesse et de ses espérances. Il lui faut substituer, à la légitimité historique de ses dirigeants, une légitimité démocratique qui peine encore à advenir tant l'Histoire est elle-même devenue une sorte de rente. Ainsi, au cas où, par le biais d'un évènement déclencheur, le front social, en forte ébullition, se transformerait en une déferlante politique, ce que seule la distribution anarchique de la rente permet encore de différer, au cas où les barrières corporatistes s'effondreraient, et au cas où les

Ce héros anonyme vient de très loin. C'est le murmure des sociétés...

querelles de leadership (attisées par le régime) se taieraient pour représenter une réelle alternative au pouvoir, il serait difficile de freiner les volontés des masses éprises de justice et de liberté et les réclamant éventuellement, à défaut d'un processus de changement pacifique, sur le registre de la violence.

Dans pareil cas, toute la question serait de savoir quelle attitude adopteraient les nouvelles générations d'officiers des corps de bataille et de renseignements. Il est, à cet égard, à espérer que celles-ci se résoudront, contrairement à leur aînées, à cesser toute interférence dans le champ politique, et à se ranger du côté des revendications démocratiques et de l'indispensable édification d'un Etat de droit, ce qui ne pourrait que redorer le blason d'une armée se voulant l'héritière de la « glorieuse ALN » selon l'expression consacrée.

« En attendant les barbares », l'Algérie, comme de coutume, subvertit la chape de plomb qui l'assomme grâce à l'humour corrosif de ses jeunes auteurs et créateurs : « Il y a trois richesses en Algérie : le pétrole, l'humour et le désespoir. A défaut de pouvoir partager le pétrole, le public partage l'humour et le désespoir » (Ali Guessoum, concepteur franco-algérien de l'exposition « Attention travail d'Arabe »). Entre espoir et désespoir, entre rires et larmes, nombreux sont ceux qui, à l'unisson, proclament : « Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue »... Mais comme l'écrivit Friedrich Nietzsche : « Il faut porter encore en soi un chaos pour pouvoir mettre au monde une étoile dansante »... (Ainsi parlait Zarathoustra). ■

#### Notes

1. Une commission composée de deux civils, Ali Haroun et Aboubakr Belkaïd et de deux militaires, les généraux Touati et Taghirt est alors chargée d'imaginer une solution institutionnelle en conformité avec la Constitution.
2. A ce sujet, je me permets de renvoyer à mon ouvrage : « La France réinventée : les nouveaux bi-nationaux franco-algériens », collection « Carrefours euro-Méditerranéens », dirigée par Aïssa Kadri, Publisud, Paris, novembre 2010
3. Pour une analyse de l'élite algérienne, je me permets de renvoyer à mon ouvrage : « La France réinventée : les nouveaux bi-nationaux franco-algériens », collection « Carrefours euro-méditerranéens, dirigée par Aïssa Kadri, Publisud, Paris, novembre 2010.
4. Anciennement : Institut Européen d'Administration des Affaires
5. « *Parce que la nuit est tombée et que les Barbares ne sont pas venus et certains qui arrivent des frontières disent qu'il n'y a plus de Barbares. Mais alors, qu'allons-nous devenir sans les Barbares? Ces gens étaient en somme une solution.* » (« En attendant les barbares », poème de Constantin Cavafy) ; titre repris par l'écrivain sud-Africain John Maxwell Coetzee à propos des dérives coloniales : « En attendant les barbares », Paris, Le Seuil, 2000.